

Maître Philippe CORNET

Avocat au Barreau de Marseille

45 Cours Gouffé 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.91.15.76.90 - Mail : contentieux@cornet-lebrun.com

Site internet : www.mascaron-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'UN APPARTEMENT de type 3 d'une superficie loi Carrez de **33,79 m2 (lot n°3)** sis au rez-de-chaussée gauche arrière dépendant d'un immeuble sis à 3 rue Nouvelle 13003, Quartier la Vilette, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE- lieudit 3 rue Nouvelle, 814 section B, n° 94, pour une contenance de 00 ha 3 a 43 ca.

MISE A PRIX : 21.489,39 EUROS

(Vingt et un mille quatre cent quatre-vingt-neuf euros trente-neuf centimes)

Visite le Jeudi 7 Novembre 2024 de 10 h 30 à 11 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 20 NOVEMBRE 2024 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MISE EN VENTE :

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble sis à 3 rue Nouvelle 13003, Quartier la Vilette, figurant au cadastre de la ville de MARSEILLE, Lieudit 3 rue Nouvelle, 814 section B, n° 94, pour une contenance de 00 ha 3 a 43 ca.

LE LOT numéro TROIS (n° 3) : Un appartement situé au rez-de-chaussée dudit immeuble à gauche (pour un observateur placé sur la Rue Nouvelle et regardant l'immeuble), et au fond donnant sur la cour,

composé d'une cuisine à une fenêtre, deux chambres à une fenêtre donnant sur la cour, une entrée et un water-closet éclairé par une petite ouverture donnant sur la cour, Avec les 353/ 10.000° indivis de la propriété du sol et des parties communes générales.

L'appartement a été mesuré pour une superficie de **33,79 m2** au sens de la loi Carrez selon le certificat dressé le 17 mai 2024 par Monsieur Maxime NASRATY annexé au cahier des conditions de vente.

Les biens sont plus amplement décrits dans le procès-verbal descriptif de Maître Henri-Pierre VERSINI, Commissaire de Justice associé au sein de la SCP MASCRET-FORNELLI-VERSINI, en date du 17 mai 2024 annexé au cahier des conditions de vente.

Aux termes dudit procès-verbal descriptif, l'appartement est actuellement occupé par des locataires qui ont déclaré au Commissaire de Justice payer un loyer mensuel, charges comprises de 500 €.

Le syndic de la copropriété est la Compagnie Immobilière Perrissel et Associés, exerçant sous l'enseigne AGENCE ETOILE immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 054 804 166 dont le siège social est situé 166 Rue Jean Mermoz, 13008 MARSEILLE.

La présente vente est poursuivie aux REQUETES ET DILIGENCES DU :

Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis 3 rue Nouvelle, 13003 MARSEILLE représenté par son syndic, la Compagnie Immobilière Perrissel et Associés, exerçant sous l'enseigne AGENCE ETOILE immatriculée au RCS de MARSEILLE sous le numéro 054 804 166 dont le siège social est situé 166 Rue Jean Mermoz, 13008 MARSEILLE, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice domicilié en cette qualité audit siège
Ayant pour avocat constitué **Maître**

Philippe CORNET, avocat au Barreau de Marseille, représentant la **SELARL MASCARON CLG**, dont le cabinet est situé 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE.

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE - Tél : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@cornet-lebrun.com**

Le dossier étant consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**

Le **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 20 septembre 2024

Philippe CORNET